

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPRHÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE NORTH HATLEY

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement n° 2026-781 modifiant le règlement de construction n° 01-434 concernant l'ensemble du territoire

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 2 mars 2026, le conseil municipal de la Municipalité du Village de North Hatley a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 2026-781 modifiant le règlement de construction n° 01-434 de la Municipalité du Village de North Hatley ».

Description de la zone concernée :

- l'ensemble du territoire est concerné.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de construction afin :

- D'assurer sa concordance au nouveau schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de Memphrémagog, et ce, notamment en :
 - Intégrant le Code national du bâtiment en vigueur (CNB);
 - Ajoutant des dispositions relatives aux mesures de mitigation;
 - Ajoutant des dispositions relatives aux mesures de contrôle de l'érosion;
 - Modifiant les dispositions d'immunisation applicables en zone inondable de faible courant;
 - Intégrant des dispositions en lien avec le prolongement de réseaux municipaux à l'intérieur et à l'extérieur du périmètre urbain.

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le **jeudi 19 mars 2026, à 18 h 00**, à l'Église Sainte-Elisabeth situé au 3115 chemin Capelton à North Hatley.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité selon les heures d'ouverture habituelles ainsi que sur le site Internet de la Municipalité : <http://www.northhatley.org/fr/>.

Ce projet **ne comprend pas** de dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE NORTH HATLEY, CE 5 MARS 2026.


Benoît Tremblay, Directeur général